



# Muel'Info



# SOMMAIRE

**■ Le Mot du Maire** p.3

**■ Infos municipales** p. 4 à 12

- Réorganisation des services
- Réutilisation du bâti existant
- Antenne relais 4G
- Vie sociale
- CCAS
- Comptes rendus
- Etat civil

**■ Vie scolaire** p. 13 à 17

**■ Vie culturelle** p. 18 à 19

**■ Vie associative** p. 20 à 29

**Infos pratiques** p. 31 à 36

- Commerces
- Nouvelles activités à Muël
- Carte d'identité et passeports
- Pompiers
- Recensement militaire
- Horaires des cars
- Adressage de la commune
- Info Communauté de communes
- Evenements à venir



Directeur de publication : Patrick CHENAIS

Membres de l'équipe de rédaction : MORICE Anne-Marie / CARDINAL Françoise / GILLET Isabelle / ROSSELIN Elodie / LEPRETRE Nathalie / TROCHU Pierre / BEDEL Pierrick

Impression : [WWW.ROUDENN.BZH](http://WWW.ROUDENN.BZH)

## Horaires ouverture

Du lundi au vendredi : 9h00 – 12h00

Télétravail le mercredi

Samedi : les 2 premiers samedis de chaque mois : 9h00 – 12h00

Les autres samedis permanence des adjoints de 10h00 à 12h00

Tél. 02 99 07 52 35 – mairie@muel.bzh

Je suis heureux de vous présenter ce nouveau bulletin municipal qui reprend de façon précise et la plus complète possible, tous les évènements qui ont jalonné la vie de notre commune durant les derniers mois.



Je remercie la commission bulletin qui a choisi de mettre en avant les personnes s'impliquant particulièrement dans la vie de la commune, associations, commerçants, bénévoles, auto-entrepreneurs, ils méritent que l'on parle d'eux car en choisissant de s'investir ce sont elles qui font vivre et dynamisent notre commune.

Il faut également se réjouir de l'arrivée de nouveaux commerçants, la boulangerie, l'Achillée, de nouveaux auto entrepreneurs, taxi, couturière.

Tout ceci prouve que Muël est dans une bonne dynamique et que ses habitants ont la volonté croissante d'entreprendre.

Je tiens à souligner l'action des bénévoles de la bibliothèque qui, avec Céline, notre nouvelle postière, ont à cœur d'offrir toujours plus de choix de lecture, mais souhaite aussi faire de ce lieu un véritable espace culturel destiné à accueillir des expos, dédicaces... la bibliothèque a besoin de bénévoles, n'hésitez pas à les rejoindre.

L'école est à effectif constant et a enregistré de nouvelles inscriptions, dont une dizaine de nouveaux élèves qui arriveront en Janvier.

Grâce à des finances assainies nous avons pu finaliser la rénovation des bâtiments communaux, réaliser leur sécurisation, principalement à l'école avec un accès beaucoup plus facile à contrôler, ce qui, aujourd'hui, est une priorité.

Nous allons arriver rapidement dans la période de fin d'année et nous allons commémorer le 11 novembre. Je pense que nous devons être nombreux à participer à ces moments de recueillement, de mémoire et à nous retrouver devant le monument aux morts pour rendre hommage aux soldats de Muël morts pour la France au cours des précédentes guerres.

Ces cérémonies sont aussi des moments privilégiés pour montrer notre attachement aux valeurs de la paix, particulièrement en ce moment..

Les citoyens de la paix sont là pour nous le rappeler et tout à chacun peut les rejoindre en s'adressant simplement à l'association des anciens combattants.

Vous l'avez compris, je lance cet appel à participer aux commémorations car c'est notre présence qui traduira notre volonté de garder un monde en paix.

Je vais maintenant terminer ce « mot du maire » en vous souhaitant une bonne lecture, et en espérant le meilleur pour chacune et chacun d'entre vous.

Le Maire, Patrick CHENAIS

## Chasse aux œufs

**5 avril : Chasse aux œufs organisée par la commune.**



## Départ des CM2 vers la 6<sup>e</sup>

**24 juin : Cérémonie des CM2.**

Les enfants sont repartis avec des livres, un coffret de rangement, un crayon et une clef USB.



## Date et heure des vœux

**Résultats du sondage.**

Jours	Pourcentage des votes
Vendredi	66,50%
Vendredi ou samedi	8%
Samedi	8%
Dimanche	12,50%
Aucune préférence	5%



Un grand merci pour vos réponses, au vu du sondage nous garderons donc le vendredi soir.

## Réorganisation des services

Céline prend en charge l'Agence postale communale et la bibliothèque, et Gwen a intégré le service technique.



## Réutilisation du bâti existant

***Un projet durable, fonctionnel et tourné vers l'avenir.***



Acquisition du bâtiment rue du Grand Guéret (ex école et centre de secours).

***La commune a saisi une opportunité unique pour repenser l'organisation de ses services techniques.*** À la suite de l'arrêt de l'ancienne école hors contrat, installée dans la caserne de pompiers construite dans les années 2000, la commune a pu acquérir le bâtiment et va lui offrir une nouvelle vocation publique.

Ce choix stratégique a conduit à annuler le projet initial de réfection des anciens services techniques, au profit d'une solution davantage fonctionnelle, moderne et écoresponsable. En réutilisant le bâti

existant, la commune s'inscrit dans une démarche de sobriété et de durabilité, tout en valorisant son patrimoine communal.

L'ancienne caserne sera transformée en un pôle des services techniques centralisé, offrant enfin aux agents des conditions de travail dignes et adaptées : douches, sanitaires et vestiaires modernes, ainsi qu'une aire de lavage équipée d'un système de récupération d'eau pour limiter l'impact environnemental. Ce nouvel espace regroupera les équipements municipaux aujourd'hui dispersés, améliorant ainsi la cohérence et l'efficacité des services.

Mais ce projet va au-delà du technique : il s'inscrit dans une vision globale du développement communal. Une salle dédiée aux associations sera aménagée sur le site, permettant de désengorger la salle des fêtes et d'améliorer son efficacité locative, tout en renforçant la dynamique associative.

***Par ailleurs, il serait possible d'y intégrer des bureaux partagés et des espaces de réunion, afin de stimuler la coopération locale et l'économie de proximité. Un espace jeunesse répondant aux attentes des jeunes de Muël.***

Prévu pour être opérationnel en 2026 ce projet illustre la volonté d'allier, fonctionnalité et ouverture sur la vie locale, tout en donnant une seconde vie responsable à un bâtiment qualitatif existant.

## Antenne relais 4G

### Transparence de la mairie :

La mairie de Muël agit en toute bonne foi et ne diffuse pas de fausses informations. Tous les documents sont consultables à la Mairie et nous vous invitons à venir les consulter.

### Plan New Deal :

La commune a été sélectionnée dans le cadre du plan New Deal de l'État (arrêté du 27 juin 2024 retenant Muël) et visant à améliorer la couverture mobile avec pour l'opérateur une obligation de couvrir cinq zones.

### Nécessité des communications mobiles :

Une couverture mobile fiable est essentielle, notamment pour les services de secours.

### Couverture incomplète :

Actuellement, toute la population de Muël n'a pas accès à une couverture mobile adéquate.

### Précisions :

Par rapport aux informations erronées diffusées auprès des habitants par le biais d'Internet, il est utile de préciser les choses.

Les 100m de précaution (aucune réglementation de distance) ne concernent que les établissements particuliers (école, EPHAD...) mais pas les habitations. Dans la zone des 100m l'opérateur s'assure du respect des valeurs limites d'exposition du public aux champs magnétiques et les décisions d'implantation sont prises en accord avec l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences). Si l'exposition

n'avait pas été conforme l'ANFR n'aurait pas donné son accord sur le lieu d'implantation.

### Cour de l'école :

La cour de l'école restera ouverte et ne sera pas affectée par le projet.

### Mesures des ondes :

La commune a sollicité l'ANFR pour effectuer des relevés d'ondes actuels.

### Pommiers déplacés :

Le déplacement des pommiers est lié à des vols et n'a aucun lien avec l'opérateur Free. Ils se trouvaient effectivement près de l'emplacement futur de l'antenne. Les arbres fruitiers ont été replantés par la commune et se trouvent juste derrière la mairie.

### Choix de l'emplacement :

Parmis les zones étudiées, une seule zone répondait à tous les critères requis de couverture des cinq points.

### Validation légitime :

Le conseil municipal, légitimement élu, a approuvé l'emplacement de l'antenne en janvier 2025.

### Engagement de la commune :

Consciente des inquiétudes de certains habitants, la mairie s'engage à demander des mesures indépendantes des ondes après la mise en service de l'antenne, en dehors de l'opérateur Free.

## Vie sociale

### Banque alimentaire & Groupe de solidarité rencontre.

L'association Groupe de Solidarité de Saint-Méen- le-Grand et partenaire de la Banque Alimentaire viennent en aide aux plus démunis qui habitent sur les neuf communes du canton de Saint Méen le Grand

**Contact :** Marie-Thérèse OLIVIER - 06 37 83 60 19.

Chaque année, le dernier week-end de novembre, les banques alimentaires organisent la collecte nationale auprès des magasins en France. Cette année, elle aura lieu les 28 & 29 novembre 2025.

Si vous souhaitez participer à la collecte sur les grandes surfaces de Saint-Méen, n'hésitez pas à joindre Madame OLIVIER. À noter que l'épicerie « Lucky Bar de Muël » participe à cette collecte.



Les bénévoles de Muël : Anne GUILLARD, Jocelyne CHARPENTIER et Claude BRIAND.

## Family Land 35.

Service d'aide et d'accompagnement à domicile (intervient sur les communes de la Communauté de Communes St Méen Montauban).

- Service de la vie quotidienne : entretien du domicile et du linge, aide aux courses, préparation des repas
- Service aux personnes âgées : aide à la toilette, aider au lever et au coucher, promenade, jeux, accompagnement aux rendez-vous médicaux
- Service à la famille : garde d'enfants, accompagnement école ou extra-scolaire
- Aide financière et avantages fiscaux

Contact : 06 02 34 95 03.



## ADMR.

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) intervient auprès des seniors, des personnes en situation de handicap et des familles. Elle a pour mission l'aide et l'accompagnement au domicile, le soutien dans les tâches du quotidien, sorties et loisirs, etc.

Nous proposons également le portage de repas sur nos communes d'intervention : Bléruais, Gaël,

Le Crouais, Muël, Quédillac, Saint-Malon, Saint-Maugan, Saint-Méen et Saint-Onen.

Le repas est composé de 6 éléments et un porteur de repas assure la livraison avec son camion réfrigéré 5 jours par semaine.

La Télémaintenance propose des outils pour sécuriser le maintien à domicile des personnes et rassurer leurs proches.



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par :

Téléphone au : 02 99 09 55 02 ou par mail : stmeen.asso@admr35.org



## CCAS - Repas des aînés

**Le repas des aînés du CCAS de Muël : un moment de convivialité et d'hommage.**

Le dimanche 27 avril 2025, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Muël a organisé son traditionnel repas des aînés, réunissant 74 convives dans une ambiance chaleureuse et festive. Entièrement préparé et servi par des bénévoles et des élus de la commune, le repas a été un véritable succès, reflétant l'esprit solidaire de Muël. Cette mobilisation collective a permis d'offrir un moment de partage et de joie aux participants, dans une atmosphère empreinte de générosité.

Un moment phare de la journée a été la mise à l'honneur des aînés âgés de 90 ans et plus, une tradition visant à célébrer la sagesse et l'histoire des doyens de la commune. Cette année, cinq personnalités ont été distinguées : Henri RABAJOIE, Jean MAILLARD, Odette DUTERTRE, René GAIGNET et Ernest GROSSET. Ces figures, dont certaines, comme Odette DUTERTRE, sont profondément ancrées dans la mémoire collective de Muël, ont été chaleureusement applaudies par l'assemblée.

Lors de son discours, le maire, Patrick CHENAIS, a salué la vitalité des aînés et exprimé sa gratitude envers les bénévoles et élus pour leur dévouement. Il a souligné l'importance de ces instants de convivialité qui renforcent les liens intergénérationnels et font vibrer l'âme de Muël. La journée s'est poursuivie avec des échanges, des rires et des souvenirs partagés, dans une ambiance musicale et festive.

Ce repas des aînés, bien plus qu'un simple rassemblement, a été une belle démonstration de solidarité et de respect envers ceux qui ont façonné l'histoire de la commune. Un moment inoubliable pour tous les participants.



# Compte rendus des conseils municipaux

(Comptes rendus complets disponibles sur le site : [www.Muél.bzh](http://www.Muél.bzh))

## CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MAI 2025

### Objet : Référents projets éoliens

Monsieur le Maire informe le conseil que dans le cas des projets éoliens du territoire communautaire il faut deux référents pour la commune en plus du Maire. Le conseil municipal :

- désigne les 2 référents ci-dessous en plus de Monsieur le Maire :
  - Alain MEANCE
  - Nathalie LEPRETRE
- charge Monsieur le Maire de notifier les référents à la communauté de communes

### Objet : Groupement de commande vérification obligatoire des bâtiments communaux

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commandes de la communauté de communes Saint-Méen Montauban pour les types de prestations indiquées ci-dessous :

- Vérification périodique obligatoire des installations électriques ;
- Vérification périodique obligatoire des dispositifs de lutte et d'alerte contre les incendies ;
- Vérification périodique obligatoire des installations de chauffage gaz ;

### Objet : Contrat logiciels JVS

Le conseil municipal accepte le contrat proposé par JVS (logiciels de mairie) pour un montant de 4 500 € HT, avec les prestations suivantes :

- Application WEB de logiciels métiers
- Accompagnement et formation des utilisateurs des logiciels
- Hébergement des logiciels et des données

### Objet : Bail commerce boulangerie

Le conseil municipal fixe le prix des loyers liés au commerce et à l'habitation à compter du 1<sup>er</sup> juin 2025 :

- Local commercial : 250 € HT (300 € TTC)
- Habitation : 200 €

et accepte la vente du matériel existant pour la somme de 5 000 € à Madame LELANDAIS Elodie et Monsieur ROCHE Ludovic,

## CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2025

### Objet : Adhésion à BRUDED 2025

Le conseil municipal,

- décide de confirmer son adhésion à l'association BRUDED (Bretagne rurale et ruraine pour un développement durable). L'association BRUDED permet notamment de mettre en réseau les collectivités afin qu'elles puissent partager leurs expériences et leurs initiatives de développement durable.
- décide de verser la participation de 315.52 € pour l'année 2025.

### Objet : Vente terrain communal - Parcille ZN 24

Le conseil municipal,

- décide de vendre le terrain cadastré ZN 24 pour une superficie de 93 m<sup>2</sup> à Monsieur et Madame MASSOT Robert et Claudine au prix de 0.50 € le m<sup>2</sup>
- précise que les frais de notaire et éventuellement de géomètre, inhérents à cette vente, seront à la charge totale de Monsieur et Madame MASSOT Robert et Claudine

### Objet : Vente terrain communal - Parcille ZP 11

Le conseil municipal,

- décide de vendre le terrain cadastré ZP 11 pour une superficie de 61 m<sup>2</sup> à Monsieur GIRAUT Romain au prix de 0.50 € le m<sup>2</sup>
- précise que les frais de notaire et éventuellement de géomètre inhérents, à cette vente, seront à la charge totale de Monsieur GIRAUT Romain

### Objet : Avenant au bail 27, rue de Brocéliande

Le conseil municipal,

- autorise Monsieur le Maire à signer un avenant au bail en y ajoutant la sous location de 2 chambres en hébergement d'itinérance à la nuitée, il sera précisé que le montant de la sous location des chambres ne devra pas dépasser le montant du loyer de l'habitation sur une année,
- accepte l'octroi d'une franchise de loyers sur le mois de juillet et août 2025

# Infos municipales

## Objet : Création d'un poste d'Adjoint Technique (24/35<sup>e</sup>)

Le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint technique à temps non complet (24/35<sup>e</sup>) pour l'exercice des fonctions d'agent des services techniques polyvalent (bâtiment - espaces verts) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2025

### Objet : Avis sur le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) - Consultation des personnes publiques

Le conseil municipal donne son avis sur le SAGE. La question posée est « êtes vous »

1. Favorable au projet SAGE sans réserves
2. Favorable au projet SAGE avec réserves
  - les délais de mises en œuvre doivent être réévalués car l'échéance annoncée à début 2029 est jugée trop courte. L'interdiction progressive de l'usage des produits phytosanitaires en fonction des molécules utilisées doit par ailleurs être étudiée ;
  - les moyens mis en œuvre pour accompagner les agriculteurs concernés dans leurs changements progressifs de pratiques tant en termes techniques que financiers que doivent être précisés
  - les modalités de concertation avec les acteurs locaux et notamment les agriculteurs impactés par cette mesure doivent être élargies et détaillées.
  - regrette que l'avis des collectivités soit sollicité sans que celles-ci ne disposent d'une définition plus précise des zones dites à risques
  - émet le souhait que la représentation du monde agricole dans les instances de la CLE soit questionnée suite au prochain renouvellement municipal
3. Défavorable
4. Absention

Résultat du vote : 14 votants

1. Favorable au projet SAGE sans réserves : 1 voix
2. Favorable au projet SAGE avec réserves : 3 voix
3. Défavorable : 9 voix
4. Abstention : 0 voix

### Objet : Acquisition d'un bâtiment (ancien centre de secours)

Le conseil municipal décide d'acquérir le bâtiment sis 1, rue du Grand Guéret à Muël (ancien centre de secours) pour la somme de 220 000 € à Madame WEINTARGEN Aurélia gérante de la SCI Alya et Madame Yona LAMIT.

## Objet : Reconsidération d'une zone d'accélération des énergies renouvelables

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 28 mars 2024 le conseil municipal a défini des zones d'accélération des énergies renouvelables, notamment 4 zones de développement éolien. Monsieur le Maire indique que la zone D « Trékoët » se trouve dans un secteur boisé. Dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Muël c'est une zone naturelle et un espace boisé classé (EBC) Après une rencontre également avec le SDE35 (Syndicat Départemental d'Energie) il semblerait que cette zone ne soit pas judicieuse. Monsieur le Maire propose de retirer cette zone.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, (5 voix pour, 6 abstentions, 2 contre),

- décide de retirer la zone D « Trékoët » (zone de développement éolien) de la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables de la commune

### Objet : Matériels boulangerie

Le conseil municipal décide d'acquérir le matériel de boulangerie auprès de la société SBP pour un montant de 35 910 € TTC et indique que le matériel deviendra propriété des boulangers, Monsieur et Madame ROCHE Ludovic et Elodie, jusqu'au au paiement des loyers du commerce à hauteur de la somme indiquée.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2025

### Objet : Prix de la cantine

Le conseil municipal décide de fixer le prix de la cantine à 3.50 € et le prix du repas exceptionnel à 5 € à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025

### Objet : Demande fonds de concours 2024-2026

Monsieur le Maire indique au conseil que la commune peut bénéficier d'un fonds de concours auprès de la communauté de communes de SAINT MÉEN - MONTAUBAN pour l'acquisition de l'ancien centre de secours (220 000 €). Monsieur le Maire précise qu'une enveloppe annuelle est dédiée aux communes et que la commune peut solliciter ce fonds de concours en une seule fois, en regroupant 3 années, soit 36 266.17 € (enveloppe 2024-2026).

Le conseil municipal sollicite un fonds de concours auprès de la communauté de communes de SAINT MÉEN - MONTAUBAN d'un montant de 36 266.17 €

**Objet : Réalisation d'un Contrat de Prêt d'un montant total de 275 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de l'acquisition d'un bâtiment, situé 1 rue du Grand Guéret à Muël**

Le conseil municipal décide de valider le prêt proposé par la Caisse des dépôts.

### **Objet : Choix des prestataires - Assurances communales**

Le conseil municipal décide de retenir les offres de GROUPAMA :

<b>Lot 1</b> Dommages aux biens et risques annexes	GROUPAMA	9 301 €
<b>Lot 2</b> Responsabilité civile	GROUPAMA	1 740 €
<b>Lot 3</b> Flotte automobile	GROUPAMA	1 446 €
<b>Lot 4</b> Protection juridique	GROUPAMA	947 €
<b>Total</b>		<b>13 134 €</b>

### **Objet : Création de poste (12/35<sup>e</sup>)**

Le conseil municipal décide un poste d'adjoint technique territorial (catégorie C) à temps non complet 12/35<sup>e</sup> pour l'exercice des fonctions d'aide à l'école, cantine et garderie

### **Objet : Espace Naturel Sensible : Avenants aux conventions des sites des landes de Trékoët et des buttes de la Hautière**

Monsieur le Maire rappelle au conseil que la commune a signé en 2019 deux conventions de labellisation pour des espaces naturels sensibles sur la commune de Muël : les sites des landes de Trékoët et des buttes de la Hautière. Le département souhaite passer un avenant aux deux conventions afin d'y intégrer les modalités d'attribution d'aides financières pour de nouvelles demandes et harmoniser les modalités de versement.

Le conseil municipal accepte les deux avenants proposés par le Département.

### **Objet : Participation à l'édition d'un ouvrage sur les poilus de Muël**

Monsieur le Maire présente la demande de Pascal ROUILLE concernant un ouvrage à paraître sur les poilus de Muël de la guerre 14/18. Cet ouvrage retrace l'histoire de ces poilus et de fait un peu l'histoire de la commune. Pour éditer 100 exemplaires la maison d'édition demande une participation de 1235 €. Pascal ROUILLE, l'auteur, s'engage à reverser cette somme une fois les ouvrages vendus à l'association des anciens combattants de Muël.

Le conseil municipal, décide de participer à l'édition de 100 exemplaires pour un montant de 1235 €.

## **Déchets sauvages**

La Mairie s'est inscrite parmi 100 communes volontaires pour bénéficier du dispositif pilote d'accompagnement personnalisé dans le cadre de la lutte contre les dépôts sauvages.

Ce dispositif est porté par la gendarmerie et s'appelle Protect'envi, il s'agit d'un service public destiné à aider concrètement les mairies pour lutter efficacement contre les incivilités.



# Infos municipales

## État civil

### Naissances

- 10 avril 2025 :  
Léandro SILVA
- 14 juin 2025 :  
Nathan HUREL
- 25 juillet 2025 :  
Apolline CANCÉ



### Mariages

- 03 mai 2025 :  
ROUXEL Clément et MABIT Marina
- 09 mai 2025 :  
KLOCKE Arno et KAZAKOVA Yulia
- 24 mai 2025 :  
BRIAND David et WOLFF Claire
- 05 juillet 2025 :  
BRIAND Sylvain et DESCAMPS Hélène
- 19 juillet 2025 :  
ALGOURDIN Alison  
et DENEL Jade
- 16 septembre 2025 :  
MINIER Ewan  
et LOVENCIN Claudette
- 18 octobre 2025 :  
GENDROT Guillaume  
et POLLET Alicia



### Décès



- 19 avril 2025 : TRICHET Joseph
- 23 juin 2025 : GUERIN Bernard
- 30 août 2025 : VIEMONT Christine épouse CHAPON
- 04 août 2025 : Yolande FONTAINE épouse POIGNAND,  
ancienne conseillère  
municipale entre 1995 et 2008, membre du CCAS,  
elle s'occupait également des maisons fleuries.

### Noces d'or

28 juin : Bernard et Anette CHOLLET



20 septembre : Francis et Marie BRILLAND



## 1<sup>er</sup> septembre : rentrée des classes

Pour cette rentrée 2025 l'école des Pitaos accueille 84 élèves. L'école compte 4 classes, Cellia la directrice a en charge les CM1-CM2, Anne-Laure les petites et moyennes sections, Sophie les grandes sections et CP et Lydie les CE1/CE2. L'effectif reste stable mais augmentera en janvier 2026 avec l'arrivée de nouveaux élèves en petite section (7 élèves).

L'année scolaire s'annonce de nouveau riche et prometteuse en projets pédagogiques.

Nous avons dû revoir l'organisation du personnel périscolaire afin de répondre au mieux aux besoins des enfants et des parents. En effet la garderie est ouverte le matin à 7h, Isabelle puis Emilie accueillent les enfants et le soir c'est Isabelle et Christine qui sont présentes de 16h30 à 18h45.

Pour la cantine Priscilla assure la gestion, l'élaboration des menus, la gestion des stocks et l'entretien. Le service est assuré par les agents de l'école.

Emmanuelle est responsable de l'équipe périscolaire, elle s'occupe de l'organisation et de la coordination entre agents, elle est le relais avec la mairie. Elle a en charge le ménage des locaux le matin puis est en classe avec Sophie dans la classe des GS et CP pour accompagner les enfants dans la journée. C'est un engagement pris par la municipalité en coordination avec l'équipe enseignante.

Emmanuelle a ainsi remplacé Céline. Suite à la prise d'une disponibilité de Caroline (qui s'occupait de la Poste et de la bibliothèque) nous avons proposé naturellement et simplement ce poste vacant pour un an aux agents communaux titulaires. Céline, désirant s'ouvrir vers d'autres horizons, a su montrer une réelle motivation et proposer des nouvelles perspectives et idées pour ce poste.

Cette réorganisation interne a permis de ne pas augmenter les dépenses de personnel et pour remplacer Emmanuelle aux services techniques, nous avons recruté Gwen, pour un an, à temps incomplet. Cette réorganisation a été faite en toute objectivité et transparence. L'essentiel étant de répondre aux besoins de tous les services périscolaires et techniques.

L'objectif étant toujours d'accompagner chaque enfant dans son épanouissement, dans un environnement sécurisant, stimulant et inclusif avant, pendant et après l'école.





L'équipe enseignante et périscolaire

Je remercie l'équipe périscolaire pour leur organisation, leur professionnalisme, leur bienveillance et leur vigilance ainsi que leur investissement toujours en lien avec l'équipe enseignante.

L'école doit rester un environnement propice à l'épanouissement des élèves et de toute la « communauté » éducative.

Anne-Marie MORICE, 1<sup>ère</sup> adjointe



## L'école des P'tits Pitaos à Muël : sécurité et bien-être au cœur des priorités

### ***Travaux sur la toiture et les escaliers de la cour (sécurisation)***

Des travaux de modernisation ont été réalisés sur les anciens bâtiments de l'école des Petits Pitaos pendant les vacances d'été. Ces travaux ont été portés par la municipalité et réalisés avec l'engagement des agents communaux. Ces derniers ont ajusté leur planning pour faciliter les travaux en coordination avec les prestataires.

Financés à hauteur de 70 % par des aides de l'État et 30 % par autofinancement, « Ces travaux n'ont pas impacté l'endettement communal, la commune, avec ses agents, fait de cet établissement un lieu d'apprentissage et d'épanouissement, alliant sécurité, connectivité et durabilité, tout en maintenant une gestion financière responsable ».



Différentes entreprises sont intervenues. L'entreprise Minier a remplacé une partie de la toiture pour une meilleure étanchéité. Novatech a installé un système anti-intrusion, une détection incendie, une alerte PPMS (Plan particulier de mise en sûreté

conforme au Plan Vigipirate) et un vidéo-portier. L'entreprise Joubrel a quant à elle mis à jour l'alarme incendie et l'éclairage de sécurité. Et enfin, Bek's a déployé la fibre optique avec secours électrique et connecté la chaudière à pellets.

# Sécurité aux abords de l'école

### Message important du Maire :

Je tiens à demander une nouvelle fois que lors de l'entrée et la sortie des élèves aucun véhicule ne doit s'arrêter sur la route devant l'école afin de déposer les enfants. Il y a le parking de la salle de sport à quelques dizaines de mètres où il est très facile de stationner ainsi que celui autour de l'église, ce qui permet ensuite de rejoindre l'école en toute sécurité.

Je pense que c'est tout simplement du bon sens. Je sais pouvoir compter sur votre compréhension et votre sens des responsabilités pour la sécurité de tous.

Le Maire,  
Patrick CHENAIS

### Autres réalisations

Un panneau de basket et des lignes de sport, ainsi qu'un marquage clair pour le parking, ont été ajoutés. « Ces travaux prolongent les efforts d'efficacité énergétique : remplacement des luminaires par des LED, renforcement de l'isolation du mur nord et mise à jour de la détection incendie ».

Des stores seront prochainement installés dans les classes au sud pour améliorer protection solaire et sécurité. D'autres seront remplacés par des volets.



Panneau de basket

### Verger pédagogique

Pour rappel les 12 premiers scions de fruitiers plantés en début d'année 2023 par les enfants de l'école ont été volés en mai 2023.

Suite à cela la mairie a replanté en novembre 2023, 10 scions dont 5 ont été de nouveau volés.

Replantés derrière la mairie suite aux vols des plants, le verger pédagogique (5 plants restants) donne ses premiers fruits.



## Fleurissement autour des arbres dans la cour de l'école



## APE : Nouveau bureau

Un nouveau bureau pour l'association et un marché de Noël à ne pas manquer !

Une nouvelle équipe dynamique... dans la continuité du travail accompli !

L'association entame une nouvelle page de son histoire avec la mise en place d'une équipe entièrement renouvelée, composée d'une vingtaine de membres motivés et impliqués.

Plus qu'un simple changement de bureau, c'est un nouvel élan collectif qui se met en place, dans la continuité du travail remarquable réalisé par l'ancienne équipe.

Le nouveau bureau se compose de :

- Co-présidentes : Aurélie Caillot et Elodie Roche
- Co-trésorières : Angélique Roger et Ornella Guerrier
- Co-secrétaires : Anne Sourdain et Gwendoline Greffier

Première grande mission pour cette équipe renouvelée : l'organisation du marché de Noël, qui se tiendra le samedi 6 décembre, de 10h à 17h, à la salle de sport. Cette journée conviviale rassemblera artisans, créateurs et producteurs locaux, proposera des animations pour les enfants, une buvette et restauration sur place, et bien sûr la visite très attendue du Père Noël !

Chers bénévoles : Que vous ayez ou non des enfants à l'école, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Un peu de temps, une idée, une aide ponctuelle... chaque contribution compte pour faire de ce marché un moment convivial et festif pour toute la commune.

Venez nombreux participer à cette belle dynamique et partager la magie de Noël !

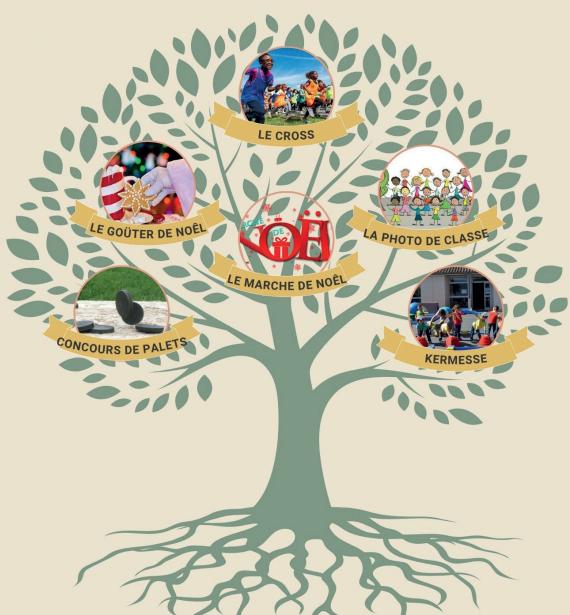




APE 2025, REJOINS-NOUS !

2025-2026

*Les Actions de l'APE*



Si vous souhaitez participer à l'organisation  
d'une ou plusieurs actions

[apelesptitspitaos@gmail.com](mailto:apelesptitspitaos@gmail.com)

L'APE des Ptits Pitaos de Muël  
**MARCHÉ DE NOËL**

SAMEDI 6 DÉCEMBRE  
DE 10H À 17H  
DANS LA SALLE DE SPORT DE MUËL

NOMBREUX ARTISANS

Buvette et restauration

Boîte aux Lettres  
Présence du Père Noël

Grande tombola de Noël

Ateliers Ludiques

INFOS AU 06 77 71 44 41

# Bibliothèque

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre Céline s'occupe désormais de la bibliothèque.



## La bibliothèque cherche des bénévoles !

Envie de faire vivre un lieu convivial, proche de chez vous, où le livre reste ce petit lien précieux qui nous relie tous ? Rejoignez-nous à la bibliothèque !

Nous recherchons des bénévoles pour assurer des permanences selon vos disponibilités, mais aussi pour proposer des idées d'ateliers ou d'activités autour de la lecture, de l'écriture, ou simplement du plaisir de partager.

Que vous ayez du temps régulièrement ou seulement ponctuellement, chaque coup de main est le bienvenu ! Votre imagination et vos envies peuvent faire de la bibliothèque un lieu vivant, accueillant et à l'image de ses habitants.

**Pour plus d'informations ou pour proposer vos idées, n'hésitez pas à passer nous voir ou à nous contacter au 02 99 07 52 27 ou à [apc.muel@orange.fr](mailto:apc.muel@orange.fr)**

On vous accueille toujours avec le sourire... et des bons livres !

Je remercie et tient à saluer le travail de Caroline à la Poste, son accueil, son sérieux et l'implication importante dans le développement et le fonctionnement de la bibliothèque ainsi que la formation apportée à Céline pour assurer la continuité du service. Anne-Marie MORICE, 1<sup>ère</sup> adjointe

HORAIRES D'OUVERTURE	
Jours	Heures
Lundi	9h30-12h / 14h-16h
Mardi	9h30-12h / 14h-16h
Mercredi	15h-17h
Jeudi	9h30-12h / 14h-16h
Vendredi	9h30-12h / 14h-16h
Samedi	9h-12h

## 23 septembre : rencontre des bénévoles et des élus



# Association le Mel et Meu

Organisation d'un concert le 18 octobre dans la salle de ST-MAUGAN.



# L'Antre de l'éléphant : programme automne 2025



Seza Querrien et Vincent Fonf (artistes plasticiens) réveillent cet ancien théâtre paroissial à Muël aux portes de Brocéliande en 2020.

Construit en 1933, il s'était endormi durant plus de 40 ans. Ils le remettent aux normes et en font un lieu atypique dédié à la création et à la rêverie.

« L'Antre de l'éléphant », une association loi 1901 facilitant l'accès à l'Art en milieu rural est alors créée... Elle est constituée d'habitants et d'artistes du village et des alentours.

Vous souhaitez participer et apporter votre aide sur les événements à la buvette, la salle, l'accueil du public ou des artistes ?

## Contacts :

- Téléphone : 07 48 13 03 73
- Mail : lantredelephant@gmail.com
- Site internet : www.lantredelephant.fr
- Facebook, Instagram

**Réservations :** par SMS ou via le site internet.

<p><b>SEPT.</b></p> <p><b>27 Sam.</b> <b>THÉÂTRE IMPRO.</b></p> <p><b>FORMICA</b> 20h30 Prix libre Un spectacle d'improvisation où le metteur en scène ... c'est vous ! Sur scène, une joyeuse tribu d'improviseurs s'élance dans une histoire totalement imprévisible. Ici, le scénario s'écrit en direct, guidé par vos choix, vos intuitions, vos folies diverses. Tout est possible dans ce grand huit théâtral, souvent loufoque, toujours unique, et résolument surréaliste !</p> <p><b>SPECTACLE</b> <b>LES SOEURS JEANTIL</b> 16h Prix libre Musique, danse et clown sont leurs outils pour ce spectacle complètement dingue et participatif. Elles embarquent le public pour 45 minutes de folie douce, avec leur deux voix, une pédale de boucle, un sifflet, une guitare, un tom basse et des basket de compète !</p> <p><b>OCT.</b></p> <p><b>10 Ven.</b> <b>SPECTACLE MAGIE</b> À partir de 7 ans SPECIMEN le 9 dans l'oeuf 20h30 10€ / 5€ adhérents Sur scène le professeur El Mago et Docteur Anna Brucha, son assistante, reviennent du futur (2048) à l'aide d'Emma, leur assistante intégrée, avec l'intention de changer le cours de l'Histoire. Un spectacle avec un côté scénaristique à la "Retour vers le futur", et un propos sur l'influence croissante des technologies sur notre humanité.</p>	<p><b>CONTE</b> <b>MANDIGOUTTE, la sorcière</b> 15h 6€ / 5€ Adhérents Nom d'une citrouille ! Pour mourir de rire en famille, venez découvrir les histoires farfelues et tarabiscotées de la sorcière et de son ogre Main Gauche qui fichent la trouille et veulent vous croquer à la sauce caillou !</p> <p><b>NOV.</b></p> <p><b>1 Sam.</b> <b>BAL COSTUMÉ</b> Soirée de soutien SAMEDI 1 NOVEMBRE À L'ANTRE DE L'ÉLÉPHANT FÊTE LE MORT 2025 De 19h à 1h - 12€ Le bal costumé revient pour sa 4e édition – un rendez-vous devenu inmanquable ! Voici un avant-goût du programme... Attention ! D'autres surprises sont en préparation. • Clément one man band - blues brut • Bastringue Général - Rap de baluché • Dj Tuk Tuk - hip-hop / reggae • Poésie par Sylvie Avelian • Grande Tombola en soutien Petite restauration sur place.</p> <p><b>CONCERT</b> <b>OPUS MÉDUSE</b> Sortie de résidence musique et arts plastiques 19h 12€ / 11€ adhérents Opus Méduse est un groupe pop-rock breton qui se distingue par un répertoire de chansons engagées, toutes unies par un thème central : la mer, symbole de liberté. Seza Querrien et Vincent Fonf rencontrent Opus Méduse et créent ensemble un univers où poésie, peinture et arts textiles viendront poser le décor pour un spectacle unique et original.</p>	<p><b>ARTS Plastiques</b> <b>ATELIERS</b> <b>POUR ENFANTS</b> À partir de 4 ans Avec Seza Querrien Expérimenter, découvrir, ressentir... 140€/an. ou 10€ par séance. Les mercredis : 24 Septembre, 8 Octobre, 12 et 19 Novembre, 3 et 17 Décembre. De 14H à 15H30.</p> <p><b>POUR ADULTES</b> Accessible aux débutants. Inscription à la séance / 15€ La séance. Les Lundis : 22 septembre, 6 octobre, 17 et 24 novembre, 1 et 15 décembre. De 18h à 19h30</p> <p><b>EXPOSITIONS</b> Avec Seza Querrien et Vincent Fonf Ouvert de 13h30 à 18h30 Prix libre Le Samedi 4 octobre Un nouveau Grand Leurre en vue, ou plutôt, une Grand Leurre avec "La Procrastineuse" ... Venez la découvrir en avant première... Attention, création en cours ! Où nous mèneront ces matières ? Douces, rêches, opaques ou transparentes... Une provocation pour les sens qui mènera à une création, découvrez le chemin et les transformations en cours...</p> <p>L'Antre de l'éléphant n'est pas un lieu extensible, il est donc conseillé de réserver pour être sûr d'avoir sa place... Pour cela, n'hésitez pas à envoyer un SMS avec un nom et le nombre de personnes au 07.48.13.03.73 ou sur le site.</p>
---	---	---

# Evènements associatifs

## 15 mars : repas du jumelage



## 29 mars : concours de palets de l'APE



## 29 mars : soirée fluo au Tennis



### 05 avril : concours de palets du foot



### 13 avril : tournoi des Archers de Muël



### 27 avril : lâcher de truites organisé par l'amicale des pompiers



# Vie associative

## 11 mai : cérémonie du 08 mai



## 23 mai : cérémonie des maisons fleuries



## 02 juin : Repas des 50 ans du Club du Muguet



## Vie associative

**03 juin : Randonnée à BRASPART avec le club de Muël**



**27 juin :**  
**Dernière soirée au Bon Ami**



### Du 07 au 11 juillet : 1<sup>ère</sup> fête des cabanes



### 20 juillet : Fête de la moisson



## Fête de la moisson





Le comité des fêtes est à la recherche de photos et documents anciens des premières fêtes de la moisson.

Contact : Jean-Michel et mairie.

## 07 septembre : vide-grenier



## Vie associative

**27 août : concours de palets du club du muguet**



## 27 septembre : repas des pompiers



## 14 octobre : repas du club



## Comité de jumelage

Comme tous les ans, 4 jeunes Français ont fait l'échange. Les ados Espagnols étaient présent lors de la fête de la moisson et ensuite les jeunes français sont partis à Muël. L'Echange est enrichissant, sympathique et chacun garde d'excellents souvenirs.

### L'année 2026 sera une année importante :

- Pour commencer l'AG au mois de janvier avec la galette des rois.
- Le 21 mars ce sera notre traditionnelle Paëlla maison à emporter midi et soir et sur place le soir.
- Et nous serons attendu en Espagne cet été, la date n'ai pas encore déterminée. Ce sont des moments chaleureux comme à chaque échanges tous les 2 ans.



# Nouveaux commerces

**Août : Ouverture de l'Achillée**



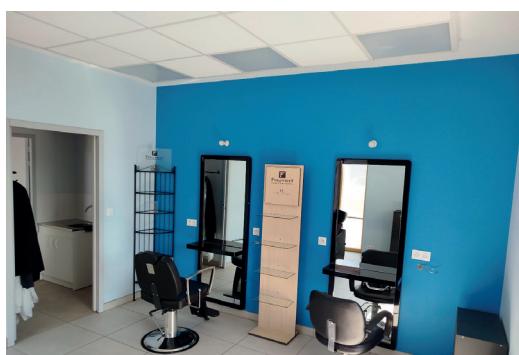
**29 août - 1<sup>er</sup> septembre : Réouverture de la boulangerie**



# Salon de coiffure à reprendre



Loyer 270 €/mois.  
Contacter la mairie.



# Nouvelles activités à Muël

### Taxi Lara



**Taxi Lara, laissez-vous transporter en toute sécurité.** Taxi conventionné CPAM.  
24h/24h - 7j/7j.

Contact : 06 69 17 12 14

### Conseillère vente à domicile

Je suis Maëlle Costard, habitante de la commune, et je suis conseillère **Chogan** (produits du quotidien, bien-être, parfums) ainsi que **Guy Demarle** (moules de cuisine, électroménager et recettes gourmandes).

Je propose d'animer chez vous des réunions conviviales entre amis, voisins ou famille, pour découvrir de nouveaux produits, partager des astuces et passer un agréable moment.

Les hôtesses qui organisent une réunion repartent toujours avec des cadeaux.

**Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à me contacter : 07.81.69.54.05 / maelle.cos@gmail.com**



### Cours d'espagnol

Par Isabelle GUILLOTIN.

Pour le cours d'espagnol, j'accueille les enfants de 6 à 10 ans, le mercredi matin de 10h00 à 11h00 dans la bibliothèque.

Pour les enfants qui sont intéressés me contacter au 06 32 46 52 68.

### MS retouche

**MS retouche vous propose :**

- des retouches précises pour un ajustement parfait
- des créations d'accessoires
- Un service sur mesure



Contact : 07 66 92 96 88 ou 02 99 07 58 79

Du lundi au vendredi de 7h à 19h

### Olysol - Guénael Coué

**OLYSOL  
Guénael Coué**

Gérant  
olysol@outlook.fr

06.25.01.82.86  
L'ISOLATION PROJETEE

**Olysol : L'isolation projetée pour l'amélioration thermique !**

Transformez vos bâtiments avec Olysol, dirigée par Guénael Coué à Muël. Spécialiste de l'isolation projetée, cette technique à base de mousse polyuréthane élimine humidité et pertes thermiques, idéale pour vides sanitaires, sols, murs, rampants et combles.



# Carte d'identité ou passeport

La commune de Saint-Méen est équipée d'une borne biométrique permettant d'effectuer les demandes de passeports et de cartes nationales d'identité.

Pour faire une demande, il faut remplir une pré-demande de passeport/CNI sur le site internet de l'ANTS <https://ants.gouv.fr> ce qui permet d'obtenir un formulaire avec un code flash. Ensuite, il faut prendre obligatoirement rendez-vous avec les services de la mairie de ST-MEEN au **02 99 09 60 61**.

# Pompiers

**Je souhaite intégrer une section de jeune sapeur-pompier. Où puis-je me renseigner ?**

Il n'y a pas de rentrée tous les ans, mais tous les 4 ans dans les sections existantes. Le mieux est de se renseigner le plus tôt possible directement auprès des centres d'incendie et de secours pour anticiper sur une rentrée ou auprès de l'UDSP 35 :

**UDSP 35**  
**9, avenue des platanes, 35510 MORDELLES**  
**tel. 02 99 60 03 09**  
**contact@udsp35.fr**



# Recensement militaire

**Les jeunes filles et jeunes hommes nés entre janvier et décembre 2008 (attendre d'avoir 16 ans pour venir en Mairie) et ceux qui auraient omis de se faire recenser, doivent se faire recenser à la Mairie munis du livret de famille **avant le 31 décembre 2025**.**

# Numéros utiles

- Victimes ou témoins de harcèlement : **appelez le 30 20**
- En cas de cyber harcèlement : **appelez le 30 18**
- Violences femmes infos : **appelez le 39 19**

# Inscription liste électorale

Vous avez 18 ans ou vous êtes nouvellement domicilié à Muël : pensez à vous inscrire sur les listes électorales à la mairie. Conditions pour vous inscrire : présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

# Horaires ligne 2 Transport BREIZHGO

Muël – RENNES [www.breizhgo.bzh/se-deplacer-en-bretagne/se-deplacer-en-car/il-le-et-vilaine](http://www.breizhgo.bzh/se-deplacer-en-bretagne/se-deplacer-en-car/il-le-et-vilaine).

	<b>Lundi à vendredi Sauf fériés</b>		<b>Lundi à samedi Sauf fériés</b>	
Muël Centre	6 h 22	7 h 32	6 h 57	13 h 35
Muël Cameur	6 h 25	7 h 36	7 h 00	13 h 38

	<b>Mercredi sauf fériés</b>		<b>Lundi à samedi Sauf fériés</b>			<b>Lundi à vendredi Sauf fériés</b>	<b>Samedi sauf fériés</b>
Muël Cameur	13 h 10	13 h 52	13 h 17	17 h 44	19 h 21	18 h 29	18 h 19
Muël Centre	13 h 14	13 h 57	13 h 22	17 h 48	19 h 23	18 h 31	18 h 21

## Adressage de la commune

La commune de Muël vient de terminer la certification de l'ensemble des adresses locales.

**Adressage officiel :** <https://adresse.data.gouv.fr>

La loi 3Ds du 20 juillet 2021(article 52) promulguée en février 2022 ne reconnaît en France plus qu'une seule source d'adresse : La Base Adresse Nationale (BAN). C'est dans cette base unifiée et certifiée par les communes, que se connectera l'ensemble des organismes ayant besoin d'adresses.

Une adresse certifiée est une adresse qui garantit que le point GPS mentionné sur la carte de la Base d'adresse donne très précisément le point d'entrée d'une habitation, que le numéro et la dénomination de la voie correspondants à cette habitation sont exacts et normalisés mais également correctement rattachés à sa ou ses parcelle(s) cadastrale(s).

### Pourquoi certifier les adresses locales :

- Favoriser l'intervention rapide des services de secours.
- Améliorer le déploiement de la fibre des opérateurs télécoms.
- Faciliter la distribution par les facteurs.
- Faciliter les livreurs de colis.
- Identifier les coordonnées GPS.
- Valider l'Adresse précise sur Géoportail, IGN.
- Améliorer les démarches en lien avec l'administration
- Faciliter l'intervention des entreprises



**100% des adresses certifiées  
par la commune de  
Muël**



JE SOUHAITE ME  
RACCORDER A LA FIBRE

JE VEUX EFFECTUER UNE  
DÉMARCHE EN LIGNE

J'A BESOIN D'ÊTRE  
SECOURU

J'ATTENDS UNE  
LIVRAISON



## Info Communauté de communes

### Petite enfance : un numéro unique pour simplifier toutes vos démarches

La Communauté de communes Saint-Méen Montauban lance un numéro unique pour accompagner les familles, futurs parents et professionnels de la petite enfance. Désormais, un simple appel permet d'obtenir toutes les informations et d'être orienté vers les bons interlocuteurs.

#### Une organisation simplifiée

Ce dispositif centralise les demandes pour l'ensemble du territoire et facilite la mise en relation entre familles et professionnels. Il ouvre aussi bien les modes de garde réguliers qu'occasionnels ou d'urgence.

Un seul contact pour :

- Rechercher un mode de garde (crèche, assistante maternelle)
- Obtenir la liste des assistantes maternelles du territoire



- Effectuer une pré-inscription en crèche communautaire
- Rechercher une place en urgence
- Connaître les activités et animations pour les enfants de moins de 3 ans
- S'informer sur les ateliers et les formations pour les professionnels

Ce projet est monté en partenariat avec le département d'Ille-et-Vilaine, la CAF d'Ille-et-Vilaine, la MSA, l'association Familles Rurales, l'ADMR, et l'Espace Vie Sociale de Médréac.

#### Plus d'informations sur :

[www.stmeen-montauban.fr](http://www.stmeen-montauban.fr), rubrique Les services puis Petite enfance (0-3 ans)

Numéro unique : 02 99 61 74 14

### Festival Mômes d'Automne

Jeudi 13 octobre, le festival Mômes d'Automne s'est arrêté à Muël, un spectacle pour les 0-3 ans qui a ravi tous les petits(es).



## Les avez-vous tous reconnus ?

#### Voir numéro précédent.

**En haut :** Jean Tiennot, Pierre Allaire, Yves Taine, Pierre Dugué, Lucien Martin, Emile Delatouche.

**Au centre :** Gilbert Trochu, Ernest Delaporte, Emile Lebreton, Joseph Guillotin, Jean Ernoult, Maurice Béliard.

**En bas :** René Gaignet, Marcel Dutertre, André Delatouche, Michel Dalibot, Maurice Poulain, Bernard Dolais, Louis Aubry.



## Évènements à venir

- 11 novembre : Cérémonie
- WE du 05/06 décembre : Noël de l'APE
- WE du 05/06 décembre : TELETHON
- 13 décembre : repas à emporter du club du Muguet : 1€ par repas sera reversé au TÉLÉTHON

- 13 décembre : Sainte Barbe
- 19 décembre : Goûter de Noël de l'APE
- 20 décembre : Noël au Tennis
- 09 janvier 2026 : Vœux du Maire



17 Mai  
**Classes 05**

